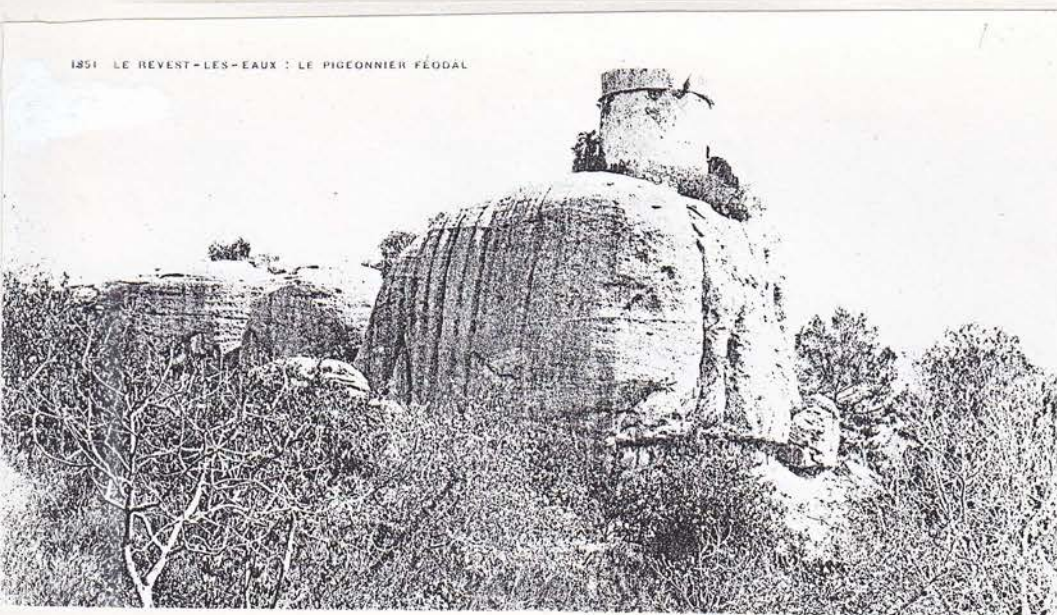


SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

1851 LE REVEST-LES-EAUX : LE PIGEONNIER FÉODAL



**ADHÉREZ
POUR
RECEVOIR
LE BULLETIN !**

N° 3 - Mars 87

"Un peu plus loin, au nord, le REVEST, bien abrité des vents par les montagnes bien pourvu d'eau fournie par les belles fontaines de la Foux et l'abîme du Ragas, bien ombragé par une végétation puissante ..."

V. Vattier d'Ambroyse

" le littoral de la France, côtes provençales "
(Champion-Slatkine, Paris 1984)

" Dites lui aussi que je suis retournée au REVEST et que j'y ai trouvé des amours de fleurs... J'ai été hier au Ragas de la vallée de Dardenne, j'ai grimpé partout et je suis rentrée à 8h. C'est bien beau cet endroit-là."

Georges SAND

Correspondance (juillet 1860 - mars 1862)
Tome XVI Garnier Paris 1981.

Lorsque c'est un cri du coeur, ça peut se dire très simplement, même par les plus grands auteurs !

Alors, vous tous qui avez envie de pousser ce cri, rejoignez nous: Habitants du village, de la vallée, de fontanieu, de la salvatte, des camps, de la ripelle, des laurons, de tourris, des arrosants, de la grenette ..., descendants des "Comoni" ou de lorrains, normands, italiens, espagnols et de tous les "étrangés" qui sont venus au REVEST y vivre et y travailler, Revestoïses expatriés (pas de coeur) et passants qui avez des sensations ou des idées,

REJOIGNEZ NOUS

Ensemble:

- nous apprendrons l'histoire de ce pays grâce au BULLETIN
- nous partagerons l'histoire de ce pays grâce aux EXPOSITIONS
- nous gérerons l'histoire de ce pays grâce au MUSEE
- ... et vice-versa !

Siège social: Mairie du REVEST LES EAUX

LA DARDENNE

Depuis fort longtemps, des générations, les Revestois parlent de la "Dardenne".

Ils savent qu'il s'agit d'une pièce de monnaie qui se rattache à l'histoire locale, mais bien peu l'ont vue, ou du moins reconnue, et pourraient la décrire.

Cette monnaie est pourtant assez commune et il n'est pas rare d'en trouver des exemplaires au fond d'un tiroir fourre-tout, dans son jardin en bêchant la terre, ou dans le fouillis d'un brocanteur à la foire aux puces voisine.

Elle se présente en général en état de conservation médiocre. Elle a en effet si longtemps circulé chez nous. Jusqu'à la refonte des monnaies de cuivre opérée sous le Second Empire en 1854, et même par tolérance et habitude, jusqu'au début de notre siècle.

La fabrication de la Dardenne, de son nom officiel "pièce de six deniers", fut ordonnée par un édit du roi Louis XIV donné à Versailles, et "registré en la cour des monoyes" le 16 octobre 1709.

Pour comprendre les causes de la création de cette monnaie, il est utile de se pencher sur l'état du royaume vers la fin du règne du Roi Soleil, et en particulier en cette année 1709. La situation est loin d'être bonne. La France était en pleine guerre de succession d'Espagne, et nos armées venaient de subir la défaite de Malplaquet.

L'hiver avait été l'un des plus rudes que nous ayons connu. En Provence, les oliviers et les arbres fruitiers avaient gelé. La récolte de blé était compromise dans tout le pays, la famine s'installait partout, les caisses de l'Etat étaient vides et la dette s'élevait à trois milliards de livres.

Les soldats, les marins, les ouvriers des arsenaux ne percevaient plus leur solde et désertaient.

Le roi fit vendre (ou porter à la monnaie) sa vaisselle d'or et "en toute diligence" prescrivit la frappe de la pièce de six deniers, notre Dardenne.

Cette monnaie, utile pour fournir un petit numéraire qui faisait défaut de cette façon régulière, était du fait des circonstances, surtout destinée à pourvoir en urgence au paiement des soldats, marins et ouvriers.

La matière première fut prise dans les arsenaux où elle avait l'avantage de ne rien coûter, se trouvant en abondance sous la forme de : "canons, boîtes, pierriers et autres pièces d'artillerie défectueuses, hors d'usage et inutiles".

Les arsenaux désignés furent ceux de Toulon et de Rochefort, et les "moulins" où devait se faire la préparation des flans, et éventuellement la frappe des monnaies, furent installés à Gond, près de l'arsenal de Rochefort et à Dardennes, à 250 mètres du château, dans ce qui était à l'époque le martinet à poudre de Val d'Ardène (voir l'ouvrage de Mr Trofimoff: Le Revest les Eaux, Tourris et Val d'Ardène).

La responsabilité de l'émission fut confiée aux officiers des hôtels monétaires les plus proches du lieu où était fournie la matière première et préparés les flans.

Les ateliers désignés furent ceux d'Aix en Provence, de Montpellier et de la Rochelle. Il avait été prévu également de faire frapper la monnaie par les ateliers de Perpignan, Nantes et Bordeaux, mais il ne fut pas donné suite à ce projet.

La fabrication commença en janvier 1710, et dura jusqu'au 30 avril 1712.

Compte-tenu des moyens de transport de l'époque, il était difficile et onéreux de véhiculer une matière première brute se présentant sous la forme de lourdes pièces métalliques:

canons, ..., sur de longues distances. La route de Toulon à Aix était longue, et loin d'être commode. C'est pour cette raison qu'il fut décidé de préparer les flans à proximité des arsenaux fournissant le métal. Il était ensuite plus facile de faire transporter les sacs contenant ces derniers, par des voituriers jusqu'à l'hôtel des monnaies pour la frappe.

Nous avons retrouvé également dans des documents d'archives le nom du voiturier chargé d'effectuer le transport des flans de Dardennes à Aix. Il s'agit d'un certain Hermitte qu'il serait intéressant de situer exactement dans une génération généalogie locale.

Nous avons retrouvé également un document intéressant relatif au transport d'une presse de balancier de Toulon à Aix:

- "J'ay receu de Mr Dupignet, conseiller du Roy, directeur et trésorier de la monnoye d'Aix, la somme de 22 livres 17 sols 6 deniers pour avoir voituré une presse de balancier de Toulon en la dite monnoye, pesant 525 livres, à raison de 30 sols le quintal, dont je le quite et tous autres.

Fait à Toulon, le 6 novembre 1711
Signé: Hermitte"

Ce document et quelques autres, dont je ne fais pas état ici pour ne pas alourdir cet article, laissent penser que les monnaies auraient été frappées aussi à Dardennes, où les flans étaient préparés.

Mais pourquoi retirer cette presse en novembre 1711 alors que la fabrication de la monnaie devait durer jusqu'en avril 1712, et que la préparation des flans se poursuivait à Dardennes ?

Si c'était pour procéder à une réparation, il n'était pas nécessaire de transporter ce lourd et volumineux objet jusqu'à Aix. L'arsenal de Toulon devait être suffisamment équipé pour pouvoir s'en charger. Cette presse n'aurait-elle pas été tout simplement construite par l'arsenal de Toulon pour l'Hôtel des monnaies d'Aix ?

Les tenants de la frappe d'une partie des monnaies à Dardennes avancent aussi un autre argument: sur certaines pièces, on remarque au centre du revers, deux points (un gros et un plus petit), alors que la plupart des monnaies ne comportent qu'un seul point. Ce second point serait en quelque sorte le "différent" permettant de distinguer celles frappées à Dardennes ?

Cela reste à prouver. Ne serait-ce pas tout simplement le fait d'un coin défectueux ?

Beaucoup de Dardennes me sont passées et me passent encore entre les mains et je trouve très rarement des monnaies comportant ces deux points.

Si l'atelier de Dardennes a vraiment frappé, nous devrions, s'il s'agit d'une marque distinctive, en trouver un bien plus grand nombre.

La question de la frappe des monnaies à Dardennes reste donc très controversée. La découverte de nouveaux documents permettra peut-être un jour de trancher cette question.

En attendant ce n'est déjà pas si mal que les flans aient été préparés à Dardennes, et que ce lieu se soit "immortalisé", par le fait de la numismatique, en donnant son nom à cette monnaie.

Comme toutes les monnaies, les "dardenne" traverseront les siècles, et perpétueront encore, en l'an 3000, par leur présence dans les médailliers des collectionneurs, les souvenirs de leur origine et le nom de la vallée où elles ont vu le jour.

Organisation de l'atelier:

Le roi chargea le sieur Louis Alain, directeur des forges de Lancogne, de la fabrication des flans: "... Flaons de six deniers dans le lieu et moulin de GOND près Rochefort, et l'autre aux environs de Toulon ...".

Le sieur De Voulges fut commis par un "arrêt royal" du 19

novembre 1709, en tant qu'inspecteur du travail et de la fabrication des pièces de six deniers près de Toulon.

En calculant d'après les reçus donnés par Alain pour les remises qui lui étaient allouées, et d'après les études d'éminents numismates, il aurait été frappé uniquement par l'atelier d'Aix en Provence, environ 59 millions de pièces. Ce nombre explique que ces monnaies soient encore si communes et se trouvent trop facilement, certes en mauvais état du fait de leur long usage.

Nous ne parlerons pas des pièces frappées par l'atelier de la Rochelle, dont la marque est un "H".

En ce qui concerne celles produites par l'atelier de Montpellier (lettre d'atelier "N"), il fut frappé par cet atelier environ 19 millions de pièces. Les flans utilisés pour ces monnaies proviendraient également, du moins en grande partie, du bronze fourni par l'arsenal de Toulon, et auraient été préparés au moulin de Dardennes.

DESCRIPTION DE LA DARDENNE (atelier d'Aix en Provence)

Avers : LOUIS . XIIII . ROY . DE . (une fusée) FRANCE . ET . DE . NAV .
Six "L" adossés deux à deux, couronnés, cantonnés de lis, disposés en triangle au milieu duquel se trouve la marque de l'atelier d'Aix : " & ".

Revers: SIX . DENIERS . DE . FRANCE. (un coeur) . 1710 (ou 1711, ou 1712) . Croix fleurdélisée formée de quatre arcs entrelacés . Un point au centre .

(sur certaines pièces, deux points qui serait la marque des pièces frappées à Dardennes)

Métal : cuivre pur,

Poids moyen : 5 grammes 80, poids officiel : 6 grammes 118,

Module : 24 à 28 mm,

Tranche lisse.

Graveur officiel: Norbert Röettiers (il s'agit du graveur royal chargé de faire le premier essai de la pièce, lequel fut transmis aux maîtres graveurs des ateliers de province qui le reprirent ainsi que leurs aides)

Le coeur est le "différent" de Marc Piellat Du Pignet, alors directeur de la Monnaie d'Aix.

La fusée est le "différent" d'Esprit Charles Marie Jacques Cabassole, maître graveur de la monnaie d'Aix.

Quel était en 1710-1712 le pouvoir d'achat de la Dardenne ?

J'ai retrouvé quelques prix de l'époque. Des prix de denrées ou de service alimentaires, qui sont, me semble-t-il, ceux sur lesquels on peut le mieux se baser, car le besoin de manger est de tous temps et reste la première nécessité.

En 1710 à Paris :

- une poule valait 15 sols

- des haricots ou des lentilles valaient 1 sol la livre
- une livre de fromage valait 15 sols.

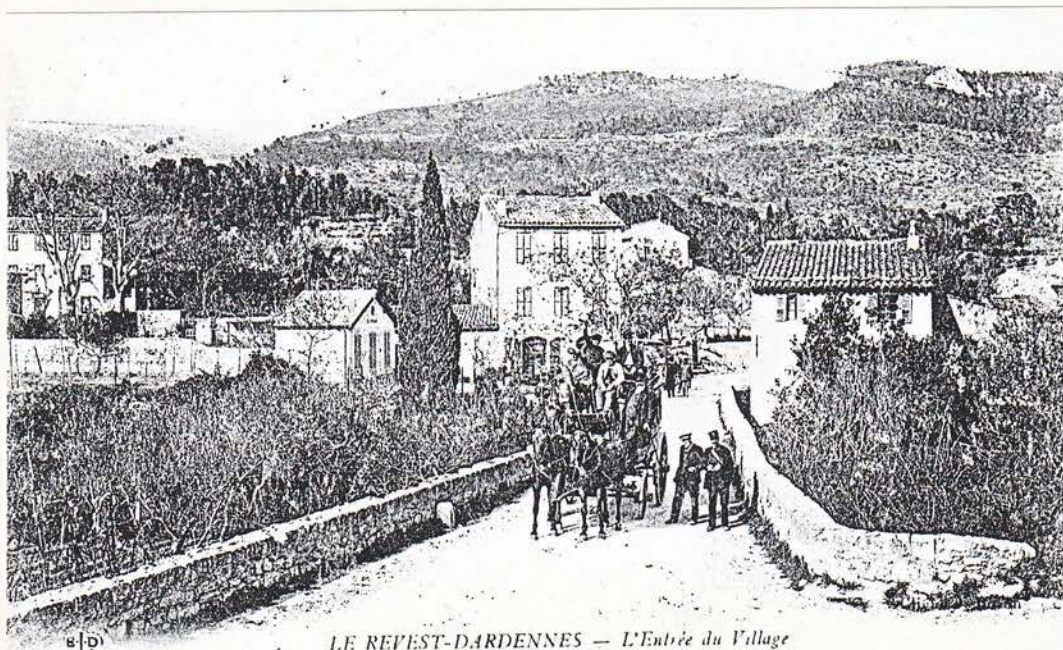
Dans une auberge convenable, un repas revenait à 30 sols, et les "gargottes" servaient des menus composés de soupe, de pain, d'un peu de viande, et de la bière pour 5 sols.
Un sol valait 12 deniers, donc 2 Dardennes.

Si nous estimons qu'actuellement le prix d'un repas dans un restaurant convenable revient à 100 francs, donc 30 sols, nous obtenons:

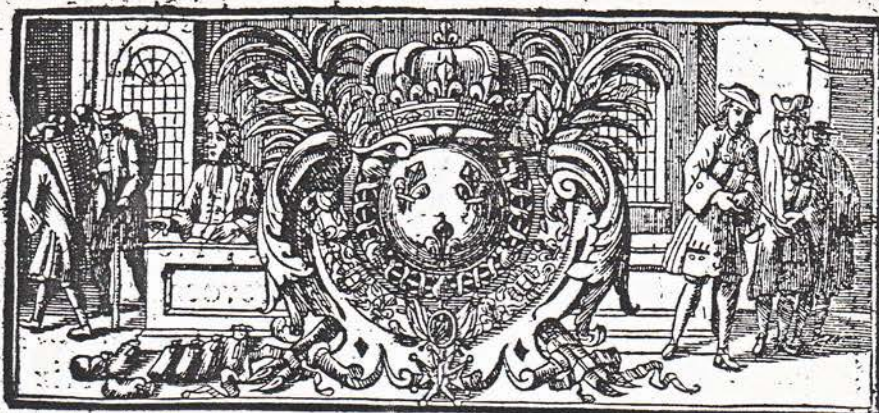
- 1 sol valait 3f33
- 1 denier valait 0f28
- 6 deniers ou une Dardenne valaient 1f66.

Je conclus cet article par la reproduction de l'édit du Roi Louis XIV, relatif à la fabrication de la pièce de six deniers, communément appelée "Dardenne" (sans s).

Armand Lacroix



LE REVEST-DARDENNES - L'Entrée du Village



EDIT DU ROY POUR LA FABRICATION de Pieces de six Deniers.

Donné à Versailles au mois d'Octobre 1709.

Registré en la Cour des Monnoyes.



LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU,
ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE:
A tous presens & à venir, SALUT. La
continuelle attention que Nous avons
tôujours eu à chercher les moyens de pro-
curer le bien de nos Peuples, Nous a fait ordonner jus-
qu'à present différentes fabrications de menuës Monnoyes
de cuivre & de billon pour la facilité du Commerce;
& dans cette vûe Nous avons nouvellement ordonné
par nostre Edit du mois de Septembre dernier une fa-
brication de Pieces de trente deniers. Mais estant infor-
mé que pour faciliter encore davantage ledit Com-
merce



AD⁺ 689

ce, il seroit necessaire d'augmenter le nombre des Especes de cuivre, Nous avons crû devoir accepter la proposition qui Nous a esté faite de faire des Pieces de cuivre de six deniers chacune. A CES CAUSES, de l'avis de nostre Conseil, & de nostre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par nostre present Edit perpetuel & irrevocable, dit, statué & ordonné, disons, statuons & ordonnons, voulons & Nous plaist, que dans nos Monoyes d'Aix, de Montpellier, de la Rochelle, de Bordeaux & de Nantes, il soit fabriqué avec toute la diligence possible jusqu'à concurrence de deux millions de Marcs passez de net en délivrance, de Pieces de cuivre sans aucun mélange de fin, à la taille de quarante au Marc, au remede de trois Pieces par Marc, le fort ~~portant~~ le foible, le plus également que faire se pourra, ~~sans~~ néanmoins qu'il y ait de recours de la Piece au Marc, & du Marc à la Piece: Lesquelles Especes porteront les Empreintes figurées dans le Cahier attaché sous le contrescel des Presentes, & auront cours pour six deniers chacune dans route l'étendue de nostre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de nostre obéissance. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux les Gens tenans nostre Cour des Monoyes à Paris, que nostre present Edit ils ayent à faire lire, publier & enregistrer, & le contenu en iceluy garder & observer selon sa forme & teneur, nonobstant tous Edits, Declarations, Arrests, & Reglemens à ce contraires. Voulons qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secrétaires, foy soit ajoutée comme à l'Original: CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. Et afin que ce soit chose

3

ferme & stable à toujours, Nous y avons fait mettre nostre Scel. Donné à Versailles au mois d'Octobre l'an de grace mil sept cens neuf, & de nostre Regne le soixante-septième. Signé, LOUIS. Et plus bas : Par le Roy, PHELYPEAUX. Visa, PHELYPEAUX. Vu au Conseil, DESMARETZ. Et scellé du grand Sceau de cire verte.

Registré en la Cour des Monoyes, Ouy & ce requerant le Procureur General du Roy, pour estre executé selon sa forme & teneur, & copies collationnées envoyées aux Chambres des Monoyes du Ressort, pour y estre pareillement lûes, publiées & registrées : Enjoint aux Substituts du Procureur General d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour au mois, suivant l'Arrest de ce jour. A Paris le 16. Octobre 1709. Signé, GUEUDRE.

CAHIER contenant les Empreintes des Pieces de six Deniers, qui seront fabriquées dans les Monoyes d'Aix, Montpellier, la Rochelle, Bordeaux & Nantes, en execution de l'Edit du mois d'Octobre 1709.

PIECE DE SIX DENIERS.



Il n'a pas été plus facile de retrouver les traces de la vraie Sainte Rose de Dardennes, que de convaincre les autochtones que Sainte Rose n'était pas la véritable, l'authentique patronne du hameau de Dardennes.

Avec la Saint Pierre-es-liens et la Saint Christophe du Revest, Sainte Rose est une des plus anciennes fêtes patronales de l'arrière pays toulonnais. Sainte Rose de Lima a détrôné la Saint André depuis 1863.

Car c'est bien Saint André qui fut de tout temps le saint vénéré de la Vallée d'Ardenne. Les inestimables travaux du Commandant Laflotte, publiés dans le Bulletin des Amis du Vieux Toulon en 1928 et 1929, le confirment. Une des premières chapelles qui ont existé avant la résidence d'été des évêques de Toulon, à la hauteur de Saint Antoine (usine à Eaux de l'Ozone) était dédiée à Saint André. Elle changea de nom et prit celui de Bonnefoi, ou Boniface, ou Bonnafé. Cette chapelle a été détruite dans les années 1965-1968. Elle se trouvait très exactement devant l'huilerie Saint Antoine. Une des redoutes de la défense extérieure de Toulon, sur la rive droite du Las, aurait emprunté au voisinage de cette chapelle son nom de Saint André. En 1926, elle faisait partie du domaine de Saint André, alors propriété de Monsieur Rimbaud, actuellement "La Valtière Saint André", propriété de l'amiral Vatelot.

Pour être plus précis, car jusqu'ici les explications données plus haut concernant des quartiers situés sur la commune de Toulon, il convient d'ajouter que l'actuelle chapelle du château d'Ardène, au dessus du hameau du même nom, est dédiée à Saint André. Ancienne chapelle du domaine seigneurial et consulaire de Dardennes, elle a été construite en 1560 par les seigneurs du lieu, les de Thomas. C'est pour rendre hommage à la charité d'une vieille dame de la vallée, et perpétuer son souvenir, que cette fête a été instituée après sa mort. Cette personne, très estimée dans le pays, avait laissé une somme d'argent dont les intérêts devaient être versés chaque année aux pauvres de la commune; une autre somme d'argent devait servir à entretenir des religieuses enseignantes à l'école du Revest.

Différents endroits ont servi de décor aux festivités et manifestations de la Sainte Rose. Avant le siècle, c'était souvent sous les "mûriers des forges", dans le "pré des forges" que se déroulaient les jeux et bals de la Sainte Rose.

L'emplacement des festivités variait chaque année ou presque, suivant l'humeur des propriétaires sollicités par le Comité des fêtes, suivant aussi les possibilités des uns et des autres, propriétaires du terrain et membres du Comité.

C'est ainsi qu'au gré des ans, cette fête s'est déroulée sur la terrasse du Paridon, célèbre Café-Restaurant bénéficiant d'une publicité toute faite par les nombreux gastronomes, danseurs et autres becs fins qui venaient là déguster le civet de lapin préparé de main de maître par Monsieur Blanc, du Café du Paridon.

C'est ici que venaient chaque année se réunir les actionnaires des moulins d'huile, et c'est au cours de ce repas, que pas un ne voulait manquer, qu'étaient discutées et décidées les mesures propres à assurer une plus grande rentabilité, ou les réparations nécessaires à la bonne marche du moulin.

Mais c'était aussi ici que la Sainte Rose se déroulait de 1897 aux années 1900-1905. Le "Petit Var" du 27 août 1897, nous donne le programme de la Sainte Rose:

- Le 28, aubades, le soir, retraite aux flambeaux, salves de boîtes, ouverture du bal "qui durera pendant toute la fête".
- Le dimanche 29, l'après-midi, concours de romances avec dix francs de prix.
- Le lundi 30, après-midi, concours de chansonnettes, avec cinq francs de prix.

- mardi 31, concours de boules au café de l'union, chez Monsieur Meiffret avec pour 1er prix, 10 frs et la moitié des mises, pour 2ème prix, l'autre moitié des prix. Toujours chez Monsieur Meiffret, concours de quadrette avec 20 frs de prix.

Le Café de l'Union se trouvait au pont de Saint Pierre à l'emplacement de l'ancien moulin à huile qui servit de garde-meubles pendant la dernière guerre, et devint par la suite l'atelier de menuiserie de Monsieur Cassar.

La fête de Sainte Rose fut célébrée au fil des ans, dans le bosquet de la propriété "La Paysanne", ancien moulin d'huile, face au Café Restaurant du Paridon, puis devant les Forges (Madame Ruiz), puis devant la propriété "Les Jeannettes", sous la propriété Monteux. Ce fut alors la fin de la Sainte Rose, avec les événements de la guerre 1939-45.

La reprise fut très rapide, elle se fit dès l'année 1945, et c'est à nouveau sur les terrasses du Paridon qu'allaient, pendant plus de 10 ans, se dérouler les plus belles fêtes que Dardennes a connues. Dardennes revivait, et la vallée toute entière se donnait chaque fois rendez-vous pour des fêtes encore plus belles, encore plus importantes et répondant toujours mieux aux aspirations d'une population toujours croissante et en attente de distractions plus élaborées.

Chaque fête était assortie de petites échauffourées, sans mal, amusantes même, les forces chargées de la bonne tenue de la fête étaient les premiers à en rire.

Quelques incidents mineurs, mais dignes des "pagnolades" provençales survenaient de temps en temps. C'est ainsi qu'une année avant la dernière guerre, de très bonne heure, un lourd camion de déménagement s'engagea en direction du château de Dardennes. Vers onze heures, devant les Jeannettes, les installateurs du parquet de bois, s'affairaient aux derniers coups de marteau, quand le lourd véhicule montra son avant. Le chauffeur qui avait dû recevoir des ordres pour gagner Toulon au plus tôt, crut bon de faire semblant de s'avancer sur les belles planches, bien jointes. Une mini-échauffourée se prépara, on jura, on alla même jusqu'à se coucher devant les roues du camion, on parla, on discuta ferme, fort; un compromis fut trouvé avec l'aide des autochtones que l'éclat des voix et des vociférations des uns et des autres avaient fait accourir. On s'en alla chercher la clé d'un vieux portail qui permettait d'accéder au chemin du Plan Cigalon, on découvrit le "sésame" et tout finit par s'arranger, mais de part et d'autre on avait eu chaud. Les plus inquiets avaient été les membres du Comité des fêtes qui ne savaient plus comment sauver leur plancher. Installée sur le béal, un peu en hauteur, ce fut une fête très réussie et dont les mémoires parlent encore.

Les mémoires parlent aussi de la voix de ténor de Monsieur Ginette, qui lors de la fête qui se déroula devant l'enclos des forges avant la dernière guerre, au moment du départ du bal du dimanche après-midi, avait tellement arrosé son apéritif, qu'il fut impossible de le faire ... taire. On dut aller le chercher et l'emmener faire une promenade !

Aux dires des habitués, des danseurs et des plus anciens du pays, ce fut sur les terrasses du Paridon que se déroulèrent les plus belles fêtes. Le cadre, les platanes, la fraîcheur de la rivière et tout un passé de réjouissances gourmandes, encanaillées et anciennes, concouraient à faire de ces réjouissances les plus belles distractions des habitants certes, mais aussi de ceux qui les découvraient.

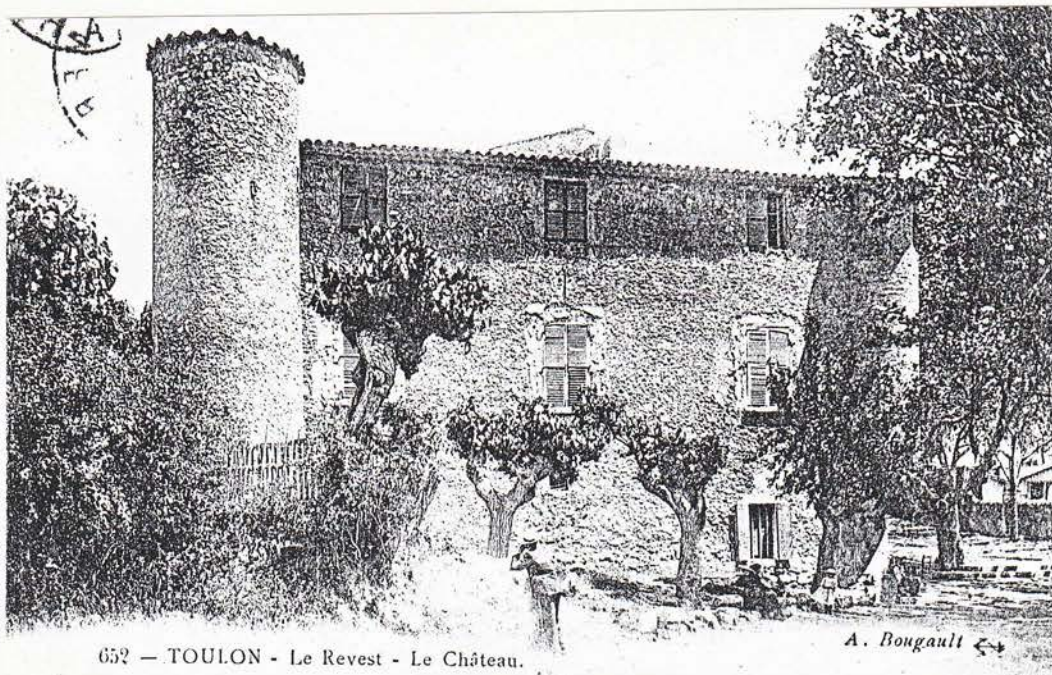
Tous ceux qui se souviennent, tous ceux qui ont participé à ces fêtes, se doivent de ne rien oublier, mais surtout, tous doivent avoir une pensée toute amicale pour les présidents et les actifs

ok sang

collaborateurs de cette succession de réjouissances pendant plus de cent ans, c'est cela la mémoire. Ces présidents seront un jour, pour avoir su maintenir la tradition, sur le plus beau livre d'or de la mémoire collective, la mémoire de tous. Ils se nommaient Blanc, Occeli, Pomet, Artaud, Valecalle, Carbognani ...

Signalons pour être complet, que dans les années 50, une chanson écrite par un enfant du pays, Robert Martin (c'est un pseudonyme), éditée, fut chantée et exécutée par l'orchestre Dédé d'Ollioules. N'oublions pas non plus le célèbre imprésario qui amena sur l'estrade du frais ombrages du Paridon Andrex, Rellys, Ray Ventura, Andrée Turcy, ..., il s'appelait Jante'x.

Pierre Trofimoff



652 — TOULON - Le Revest - Le Château.

Il y a de très nombreux livres qui "parlent" de notre région et même de notre village. Parmi eux, beaucoup sont épuisés chez les libraires, difficiles à trouver ou parfois très partiellement intéressants.

Cette rubrique fera connaître ces livres pour vous donner envie de les lire, si vous les rencontrez dans une librairie ou une bibliothèque. Peut-être, un de ces jours, pourrons nous nous les prêter?

Paul MAUREL: "La mort de Gautier"

Si vous allez à pied du Revest à Solliès Toucas, vous ne passerez pas loin de ce hameau ... qui reste lugubre dans la mémoire du lecteur ! C'est juste avant Vallauray.

"Cette admosphère de tristesse imprégnait plus vivement le hameau de la Mort de Gautier, où l'on entendait ni le bruit de la pioche ouvrant la glèbe, ni le pas d'un mulet ou d'un cheval sonnait sur les chemins, pas un bruit de voix..."

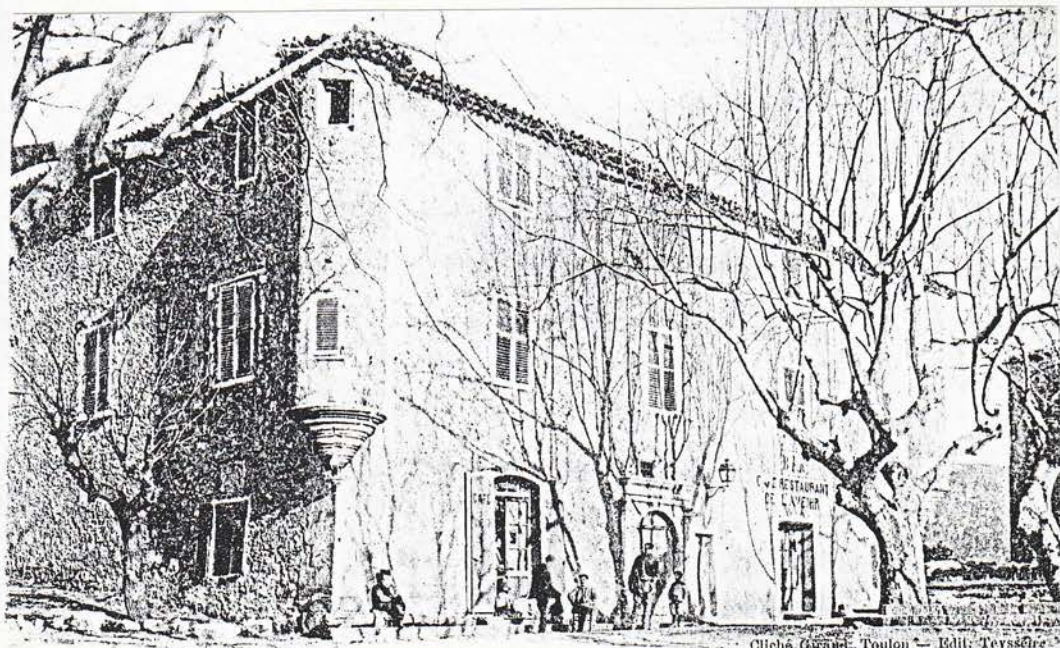
Pourtant, l'amour va surgir des restanques abandonnées d'où le docteur Henri Gautier, de Solliès, observe la jeune Adeline Gasquet, qui vit seule avec son père.

Un amour fou, qui nous transporte dans le vallon des Mourras et nous fait visiter la maison du maire-académicien de Solliès-Ville, Jean Aicard. Un amour que guette une cruelle légende.

"Celà s'est passé il y a 300, 500 ans, mille ans peut-être, je ne saurais le préciser. Dans la ferme que vous voyez là-bas et dont il ne reste que quatre murs noircis, habitait un jeune couple venu on ne sait d'où. La femme était jeune et jolie, son mari en était terriblement jaloux. Un chevalier de Solliès, nommé Gautier, fit la cour à la femme que son époux séquestrait; ils s'aimèrent. Comme toujours, le mari fut le dernier à apprendre son infortune. Lorsqu'il en fut instruit, il n'en témoigna rien; et pendant des semaines, il accueillit le Chevalier avec le même visage quand, sous un prétexte ou un autre il passait par là. Le mari trompé attendait son heure ..."

Rassurez-vous lecteurs, la réalité finit mieux que la légende sous la plume de Paul Maurel, qui nous captive autant dans ce roman que dans son "Histoire de Toulon" qui est encore un livre référence.

Si vous trouvez l'édition de 1938 de la Société Nouvelle des Imprimeries Toulonnaises, vous aurez de la chance: elle est ornée de bois originaux d'André Filippi et d'Henri Pertus.



ACTUALITES

Jusqu'au 18 mai 1986 est installée dans les murs du musée des antiquités nationales à Saint Germain en Laye, une exposition consacrée aux "Premiers paysans de la France méditerranéenne".

Cette exposition se sert des découvertes faites dans des gisements préhistoriques du sud de la France (entre autres celui de Salernes dans le Var) pour expliquer la révolution néolithique, c'est à dire le passage de l'homme de l'état de producteur en domestiquant le monde vivant (élevage et agriculture) aussi bien que le monde minéral (poterie).

Le mésolithique (vers 8500 avant Jésus Christ) se caractérise par la chasse aux lapins et aux sangliers, par la consommation d'arbouses et de légumineuses et un début d'élevage du mouton.

Vers 7500 avant Jésus Christ, c'est la révolution: mise en oeuvre d'une vraie culture et de l'élevage du mouton, du boeuf ou du porc, pêche côtière, conservation des aliments, mouture des céréales à l'aide d'une meule dormante et d'une molette, poterie décorée avec des coques ...

Cette révolution est expliquée selon les auteurs soit par les migrations, soit par l'acculturation (passage progressif d'une culture à une autre), soit par des inventions sur place.

En tous cas, cette révolution voit la naissance des premiers villages. Rien, en l'état actuel de nos sources, ne nous permet d'affirmer que le Revest est né à ce moment là! Nous pensons même que l'abondance du gibier dans nos collines n'a pas dû provoquer beaucoup d'inventions sur place ... et puis il ne faisait pas froid dans les grottes du Mont Caume. Nous ferons l'expérience !

SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

siège social : Mairie du REVEST LES EAUX

Nom et prénom :
Adresse :
situation familiale :

cotisation : annuelle 30 francs
soutien 100 francs ou plus

souhaits : Pour acquit, le président

Nom et prénom :
Adresse :
situation familiale :

cotisation : annuelle 30 francs
soutien 100 francs

souhaits :